

ASSEMBLEE GENERALE D'EAPN 2011 – DECLARATION FINALE

« L'Europe a besoin d'un cœur nouveau » - Année 2011

L'Assemblée générale a eu lieu sur fond de colère grandissante face à l'échec des institutions européennes et des gouvernements des Etats membres à adopter des mesures de solidarité protégeant les personnes plutôt que les marchés, en réponse à la crise actuelle. Les délégués ont déclaré que l'Europe ne recevra pas le soutien de ses citoyens, s'ils considèrent qu'elle mine les fondations de ses « Etats-providence ».

EAPN constate que, dans toute l'Union européenne, les plans de « sauvetage » et de sortie de crise aggravent les niveaux de pauvreté et menacent la cohésion sociale, tout en renforçant la domination des marchés financiers et des agences de spéculation. Plus particulièrement, dans les pays devant se conformer aux accords passés avec l'Union européenne et le FMI, lesquels leur ont accordé des facilités de crédit à des taux d'intérêt punitifs, la réponse à la crise a été dominée par des plans d'austérité dont les conséquences sont assumées, et de manière disproportionnée, par les pans les plus vulnérables de la société.

Tout en appliquant des plans d'austérité insoutenables, l'Union européenne et les Etats membres n'ont cessé de refuser d'imposer une discipline économique ou une responsabilité financière à des systèmes financiers spéculatifs rapaces, qui ont causé la crise à la fois à l'échelle internationale et au sein de l'Union européenne. En outre, il semble que la Banque Centrale européenne place les intérêts des banques au-dessus du bien-être des citoyens européens.

Avec de telles approches, l'Europe ne parviendra jamais à faire baisser les taux de pauvreté et sa réponse à la crise mine à la fois les perspectives à court et à long terme de garantir des sociétés plus égalitaires et plus justes. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant, mais profondément inquiétant, que le soutien au projet d'intégration européenne est au plus bas.

EAPN récuse l'allégation selon laquelle il n'y aurait pas d'autre alternative à ces mesures d'austérité draconiennes. Les délégués de l'Assemblée générale demandent aux dirigeants européens d'offrir un nouveau cœur au projet européen en :

1. Plaçant le développement social et durable et la solidarité au cœur des priorités et les droits de l'homme au centre des efforts de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

2. Instaurant des objectifs chiffrés de réduction de la pauvreté ambitieux et cohérents, reflétant les trois indicateurs convenus par le Conseil européen (juin 2010) et de garantir un suivi rigoureux des progrès accomplis bénéficiant à toute personne en situation de pauvreté, y compris les plus défavorisées. Tout échec, par année, dans l'atteinte des ambitions établies sur la réduction de la pauvreté doit être considéré comme inacceptable par le dit suivi.
3. Défendant et promouvant « l'Etat-providence » et les droits sociaux comme pré-requis indispensable à la reprise économique. Cela inclut le suivi de la Recommandation sur l'Inclusion active, par l'adoption d'une Directive-cadre européenne sur le caractère adéquat des systèmes de revenu minimum, des mesures de soutien à l'accès pour tous et toutes à des services d'intérêt généraux de qualité et abordables et des mesures positives d'activation à l'emploi.
4. Défendant les biens publics (entre autres l'eau, la santé, le transport, les services sociaux) comme un droit fondamental.
5. Renforçant l'économie réelle, ce qui implique de soutenir l'économie sociale, d'investir massivement dans l'élaboration et l'application de stratégies sur le marché de l'emploi, basées sur des emplois de qualité et des opportunités pour tous et toutes.
6. Réfrénant le système destructeur de la finance spéculative, en obligeant le secteur bancaire à porter sa charge du fardeau, en introduisant des taxes sur les transactions financières pour financer l'investissement social et en garantissant un niveau élevé de transparence pour lutter contre la corruption.
7. Luttant contre l'évasion fiscale, en abolissant notamment les paradis fiscaux, particulièrement ceux établis au sein même du territoire de l'Union européenne et en poursuivant plus strictement la lutte contre le crime organisé au niveau paneuropéen, afin d'éradiquer ces mécanismes qui contribuent de manière décisive aux causes de la pauvreté et de l'exclusion sociale.
8. En créant les conditions pour les Etats membres d'emprunter à des taux raisonnables et promouvant la solidarité au sein de l'Union européenne.
9. En développant des mécanismes de suivi des tendances de la richesse et des inégalités dans tous les Etats membres, afin de promouvoir et d'appliquer des mesures de réduction des inégalités dans les revenus et la richesse.

Note: La 22ème Assemblée générale d'EAPN a eu lieu à Lisbonne, au Portugal, du 16 au 18 juin 2011. Les délégations de 27 pays et de 11 organisations européennes ont pris part aux débats et aux activités de cette Assemblée. A cette Assemblée générale, le Réseau a accueilli parmi ses membres nationaux les Réseaux d'Islande, de Serbie et l'Ancienne République yougoslave de Macédoine.